

Le CBD de l'Oise et l'Espérance Bouliste de Margny -lès-Compiègne organisent
le dimanche 22 mai 2019 à MARGNY (60280),
Boulodrome Jean Harley, rue Louis Gracin

les Eliminatoires Régionales Simples 2021/2022
catégories M2, M3, M4, F3, F4, F-15, F-18, G-15, G-18
et les Eliminatoires Interrégionales F2 avec la Normandie

Cette compétition est organisée par la Ligue Bouliste Régionale des Hauts de France qui a désigné comme délégué régional Bernard TISON, assisté de Jean-Paul MEERT.

1. Participation

- **En M3 et M4** : cette compétition est **réservée** aux licenciés FFSB des Associations Sportives membres de la Ligue Bouliste Régionale des Hauts de France qui se sont qualifiés lors des Éliminatoires de leur CBD. Les noms des licenciés qualifiés dans chaque CBD sont à adresser par le Président de chaque CBD au Président de la Commission Sportive Régionale Bernard TISON par courrier (51 rue de la Clairière – 02700 TERGNIER) ou par mail (btison@orange.fr) au plus tard pour le **14 mai 2022**.
Voici le nombre de joueurs qualifiés par CBD et par catégories :

	AISNE	NORD	OISE	PAS-DE-CALAIS	SOMME
SIMPLES M3	4	2	4	4	2
SIMPLES M4	4	2	3	4	3

- **En M2, F3, F4** : cette compétition est **ouverte** aux licenciés FFSB des AS membres de la LBR des Hauts de France sans qualification préalable, sur inscription directe auprès de leur Président de CBD qui les adresse ensuite à Bernard TISON par courrier ou par mail au plus tard pour le **14 mai 2022**.
- **En F2** : cette compétition est une compétition interrégionale entre la Ligue Bouliste Régionale de Normandie et celle des Hauts de France ; elle est ouverte à toutes les licenciées FFSB catégorie F2 de ces deux ligues sans qualification préalable, sur inscription directe auprès de leur Président de CBD qui les adresse ensuite à Bernard TISON par courrier ou par mail au plus tard pour le **14 mai 2022**.
- **Jeunes** : cette compétition ouverte aux jeunes licenciés FFSB des ligues concernées est régionale pour les F-15, G-15 et G-18, et interrégionale avec les ligues BPL, CVL, IDF et Normandie pour les F-18

Ne sont admis à participer que les joueurs en possession de leur licence FFSB 2021/2022 munie de leur photo, du tampon de l'A.S et du visa médical, celui-ci pouvant être remplacé par le questionnaire de santé adultes ou mineurs (à télécharger sur le site de la FFSB selon le cas) de moins d'un an si les réponses aux questions sont toutes négatives. **En cas d'absence de l'un de ces éléments, le joueur ne sera pas autorisé à participer à la compétition.** Les licences doivent être déposées avant le début de la compétition à la table de marque. Un droit de participation de **5 €** est demandé à chaque participant licencié dans la Ligue des Hauts de France et perçu sur place lors du dépôt de licence.

2. Déroulement de la compétition

Le tirage au sort aura lieu samedi 21 mai 2022 à 17h 00 par visioconférence entre les membres de la Commission Sportive de la Ligue des Hauts de France. Les règlements applicables pour cette compétition sont le Règlement Sportif de la FFSB et le Règlement Technique International de la FIB. Le délégué régional est seul habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment en ce qui concerne les horaires de la compétition.

L'arbitre de cette compétition est Luc Fontibus.

La compétition débute :

- à 7h 30 précises pour les catégories F4, M3, M4,
- à 11 h 00 pour les F3, les F2 et les jeunes,
- à 14h 00 pour les M2.

Toutes les parties y compris les finales se déroulent en 1h 30. Il y a ¼ h 00 de battement entre deux parties successives. Les parties s'arrêtent à 12h 30 pour reprendre à 14h 00 .

Pour toutes les parties, il y a application de pénalités en cas de retard de plus de 10 minutes (article 70 du règlement sportif).

En catégorie M3 comme en catégorie M4, la compétition se déroule en 2 phases :

- Une première phase de 4 **poules** de 4 joueurs chacune ; 4 champions départementaux sont d'abord tirés au sort parmi les 5 pour être placés chacun dans une des 4 poules, le 5^{ème} champion rejoignant par tirage au sort l'une de ces 4 poules mais ne pouvant rencontrer un autre champion départemental lors de la première partie. Chaque poule qualifie 2 joueurs pour la phase suivante.
- Une seconde phase d'**élimination directe** réunissant les 8 joueurs sortis des poules ; lors du tirage au sort, les joueurs qualifiés en tant que « tête de poule » rencontrent chacun un « second de poule ».

En catégorie F3 comme en catégorie F4 :

- la compétition se déroule en poules puis par élimination directe

3. Qualification au Championnat de France Simples

Dans toutes les catégories, seul le vainqueur régional ou interrégional est qualifié pour participer au CDF Simples des 27 et 28 août à Saint-Michel-de-Maurienne (73), sauf en F-18 où il y a deux qualifiés.

4. Repas

Le midi, l'Espérance Bouliste de Margny-lès-Compiègne propose un menu à 15 € à réserver pour le 16 mai dernier délai (retourner le bulletin joint).

Nous comptons sur vous pour faire de cette manifestation un succès.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression des meilleurs sentiments sportifs de la Ligue des HDF.

Michel MARCHAND
Président de la LBR HDF

Bernard TISON
Président de la Commission Sportive de la LBR HDF